



A Monsieur le Préfet  
du Cantal.

Je prierais Monsieur le  
Préfet de me faire délivrer un  
passeport pour aller à Bruxelles  
(Belgique), à l'École Supérieure de  
Peinture, 30 rue du Métal à  
seule fin de me perfectionner dans  
mon métier. Les cours commencent  
le 4 octobre.

Dans l'attente je prie Mr le  
Préfet de prendre ma <sup>demande de</sup> considération  
Votre tout dévoué.

Jean Salera peintre  
Boulevard des Alouettes (Aurillac)

Transmis à Monsieur le Préfet du  
Cantal au vu avis favorable

Aurillac le 28<sup>e</sup> 1920

Le Préfet du Cantal

*[Signature]*